
ÉPIGRAPHIE INDIGÈNE

DU

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ALGER

(Suite. Voir le n° 93.)

N° 2. Inscription arabe, dont les lettres, appartenant au type oriental et d'une exécution médiocre, sont gravées en relief sur une plaque de marbre mesurant 0^m50 sur 0^m50, et encadrée d'arabesques. Toutes les lettres se touchent de haut en bas, de manière à ne pas laisser d'interlignes, et l'écriture ne suit pas une direction horizontale. Cependant, on distingue aisément sept lignes plus ou moins tortueuses. L'angle supérieur de la plaque, à gauche, a été cassé et manque.

(Les *Édifices religieux de l'ancien Alger*, par M. Albert Devoulx, p. 89.— *Alger*, par M. Albert Devoulx, f° 219, verso, du manuscrit).

(*Livret explicatif*, page 130 : Inscription arabe en relief, sur une tablette de marbre blanc de 0^m50 sur 0^m50. Bordure en arabesques. Les caractères ne suivent pas de ligne d'écriture régulière et remontent ou descendent, selon le caprice du lapicide. Date en toutes lettres, 1005. Date en chiffres, 1105 (1693 de J.-C.), qui est la véritable. Cette épigraphe rappelle l'érection d'une mosquée de 2^e ordre (mesdjid) par Chaban-Dey ; sans doute la mosquée de Bab-Dzéra, au coin des rues des Consuls et de la Marine. Remis en mars 1842 par M. le capitaine du génie Champanhet).

لا اله الا الله الملك الحق المبين
 محمد رسول الله صادق الوعد الامين
 هذا المسجد لوجه الله العظيم الهشوكل . . .
 العلامة الناسك لبيت الله الحرام الحاجي شعبان
 داي بقاء الدولة بمحروسة الجزاير المحمية بالله
 وفي شهر صفر الخير سنة ١١٠٥ خمس ومائة والى
 بعد الهجرة النبوية عليه الافضل التحية

Je traduis ainsi :

Il n'y a d'autre dieu que Dieu, le souverain, la vérité évidente...

Mohammed est l'envoyé de Dieu ; ses promesses sont sincères ; il est digne de confiance...

(A fait construire) cette mosquée pour plaire à Dieu l'incom-
mensurable, celui qui se confie (en Dieu)...

Le très-docte, le visiteur de la maison sacrée de Dieu, le hadji
Chaban ,

Dey de la durée de la royauté dans la (ville) bien gardée d'Al-
ger, protégée par Dieu ;

Dans l'excellent mois de safar de l'année 1105, mil cent cinq ,
Après l'émigration (hégire) du Prophète, sur qui soit la meil-
leure des grâces divines.

Cette inscription provient de la mosquée qui s'élevait jadis à l'angle des rues de la Marine et des Consuls, et qui fait l'objet du chapitre XXXIV de mes *Edifices religieux de l'ancien Alger* (pages 88 et suivantes du tirage à part), ouvrage auquel je me bornerai à renvoyer, afin de ne pas répéter des détails qui ont déjà paru dans cette revue. Je rappellerai seulement que le Dey El-Hadj Chaban, élu en 1100 et étranglé en 1106, appartenait au corps des *Khodja* ou lettrés turcs, ce qui explique la qualification de très-docte, que lui décerne le rédacteur de l'inscription.

C'est par erreur que Berbrugger qualifie de *mosquée de 2^e ordre* l'édifice dont il s'agit, lequel était réellement une mosquée de premier ordre, puisqu'il avait un minaret et qu'on y prononçait la khotba le vendredi. Il se trompe également en avançant que la date en lettres et celle en chiffres sont en désaccord d'un siècle. Le mot *cent* (مائة) est parfaitement reconnaissable, bien qu'un peu fruste, et sa lecture n'offre aucune incertitude. Quant au mois de safar 1105, date de cette inscription, il a commencé le 2 octobre 1693 et fini le 30 du même mois.

N° 3. Inscription turque en relief ; bon type oriental, bien exécuté ; plaque en marbre, mesurant 0^m38 de hauteur sur 0^m52 de largeur.

(Alger, par M. Albert Devoulx, f° 144, recto, du manuscrit).

(Livret explicatif, p. 132 : Dédicace datée de 1174 (1760), sur tablette de marbre, de 0^m37 sur 0^m52. Le pacha Ali y est nommé. Paraît provenir d'une fontaine ; a été remis le 2 avril 1842, par le service des Fontaines).

بوچشمة نك بناسينه على باشا ايدوب همشا
شكر لى كلى تاريخى محل نعمت جميل جنت
سنة اربعة وسبعون ومائة والى

Je traduis ainsi, d'après feu Mohammed ben Seliman Khodja :

Par les soins d'Ali-Pacha, a été bâtie cette fontaine.

Dieu soit loué que sa date se trouve dans (ces mots) : ceci est un lieu charmant qui fait partie des délices du Paradis.

Année mil cent soixante-quatorze.

Le chronogramme renfermé dans la seconde ligne et que la troisième ligne rend superflu, se trouve exact, ce qui est une exception à noter. L'année 1174, si surabondamment indiquée, a commencé le 13 août 1760 et fini le 1^{er} août 1761. Les réserves derrière lesquelles Berbrugger a cru devoir se retrancher au sujet de la provenance de cette plaque, étaient inutiles, puisque les termes mêmes du texte levaient tous les doutes. Les recherches que j'ai effectuées à l'occasion de mon travail sur la

topographie de l'Alger turc, m'ont donné la certitude que cette fontaine était située dans la rue Médée, à la hauteur de la rue de *la Lyre* actuelle. Il ne faudrait pas croire que l'intervention d'un pacha indiquât une œuvre monumentale ; sauf deux ou trois jets d'eau, les fontaines des Algériens étaient établies dans l'un des gros murs d'une maison ou d'un local quelconque, et présentaient une très-grande simplicité d'architecture et d'ornementation. Celle qui nous occupe ne faisait pas exception. Mais dans un pays où la sécheresse est si persistante pendant une grande partie de l'année, on accueillait avec reconnaissance tous les travaux, si peu artistiques qu'ils fussent, qui avaient pour objet d'améliorer l'alimentation de la ville. Un pacha ne dédaignait donc pas d'attacher son nom à une fontaine laide et humble, mais fort utile pour les habitants du quartier. Ali-Pacha venait, d'ailleurs, d'embellir ce point de la ville en bâtissant une mosquée et en reconstruisant la caserne aujourd'hui connue sous le nom de *Médée-Supérieure*. Il aura voulu compléter ces travaux en mettant de l'eau à la portée des maisons voisines. Mais la reconnaissance publique lui a fait défaut, car la fontaine due à ses soins était appelée *Aïn Sidi el-Akehal*, du nom d'un marabout très-ancien dont la chapelle avait été englobée dans la mosquée dont je viens de parler.

N° 4. Epitaphe arabe en cinq lignes, gravée en relief ; beau type oriental, très-bien gravé ; stèle en marbre blanc, avec bordure et sculpture ; largeur : 0^m33 ; hauteur (de la partie écrite) : 0^m54. (Cette inscription est inédite).

(*Livret explicatif*, page 133 : Stèle (mechahad) de Fatma bent Amina bent Abdi-Pacha, à la date de 1182 (1768). Caractères en relief. Donné, ainsi que le n° 5, par M. Brasqui, en mai 1842).

هذا قبر المرحومة

الى رحمة الله واصلة

فاطمة بنت امينة بنت

عبدى پاشا رحمة الله

عليهم اجمعين سنة ١١٨٢

Ceci est le tombeau de celle à qui il a été fait miséricorde,
 Qui est parvenue devant la miséricorde de Dieu;
 Fatma, fille d'Amina, fille
 d'Abdi-Pacha. Que la miséricorde de Dieu
 Soit sur eux tous ! Année 1182.

Les tombeaux des musulmans se composent, à Alger, de deux pierres, ordinairement plates et beaucoup plus hautes que larges, qu'on place perpendiculairement, l'une à la tête, l'autre aux pieds du défunt. Ces deux pierres, scellées debout aux deux extrémités de la tombe, s'arrondissent dans leur extrémité supérieure, en plein cintre ou en ogive, et sont surmontées quelquefois d'un croissant. On les appelle *mechahad* — au singulier *mechehed* (مشهد pl. مشاهد), — parce qu'elles contiennent la *chehada* (شهادة) ou profession de foi musulmane, c'est-à-dire la formule par laquelle on déclare qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que Mahomet est son prophète. Parfois, le mechehed affecte la forme d'une colonnette ronde, carrée ou octogone ; dans ce cas, il est ordinairement surmonté d'un turban dont les plis varient, suivant la qualité du personnage inhumé. Le mechehed placé à la tête ne contient jamais que la profession de foi, des prières ou des formules religieuses. Les diverses indications relatives au trépassé sont mises sur le mechehed des pieds. On grave ces inscriptions sur la partie de la stèle qui regarde la tombe ; l'autre face de la pierre offre, souvent, des sculptures dont des fleurs plus ou moins fantastiques forment le motif le plus ordinaire. Les deux mechahad sont reliés par deux cordons de pierres, peu saillants, appelés *djenabia* (partie latérale), et qui achèvent de dessiner le carré de la tombe. Ces djenabia, que de simples briques remplacent souvent, ne présentent qu'exceptionnellement des sculptures ou des inscriptions.

La stèle dont nous nous occupons, est un mechehed des pieds, le plus important des deux puisque c'est celui qui donne le nom du défunt et la date du décès. Mais ici, l'intérêt historique est bien faible, puisqu'il ne s'agit que de la petite-fille d'un pacha. L'année 1182, indiquée sur cette épitaphe, a commencé le 18 mai 1768 et fini le 6 mai 1769.

N° 4 bis. Inscription arabe en relief ; quatre lignes ; beau type oriental, très-bien gravé ; stèle en marbre, largeur, 0 m., 33 c., hauteur (de la partie écrite), 0 m., 49 c. (Inédite).

لا اله الا الله
الملك الحق المبين
محمد رسول الله
صادق الوعد الامين

Il n'y a de Dieu que Dieu,

Le Souverain, la Vérité évidente.

Mohammed est l'envoyé de Dieu ;

Il est sincère dans ses promesses et digne de confiance.

Cette stèle (de tête) ne porte aucun n° sur le catalogue du musée. Je lui ai donné le n° 4 bis, pour la distinguer de la précédente, à laquelle il convient de la réunir par le motif qu'elles proviennent de la même tombe, ainsi que le prouve l'identité des dimensions de l'écriture, de la forme et de l'ornementation.

N° 5. Inscription arabe en relief ; cinq lignes ; beau type oriental, parfaitement exécuté ; stèle en marbre ; largeur, 0 m. 35 c., hauteur (de la partie écrite), 0 m. 62 c. ; jolies sculptures. (Inédite).

(*Livret explicatif*, page 140 : stèle en marbre d'Arekia bent El-Hadj Ahmed ben Abd El-Latif. Datée de 1128 (1715). 1 m. 07 sur 0 m. 30. Caractères en relief ; très-jolies arabesques (1).

كل ما سوى الله تعالى فاني

هذا قبر المرحومة المصونة

والدرة المغفورة الهكنونة

(2) ارقية بنت المرحوم الحاج احمد

بن عبد اللطيف رحمة الله عليها سنة ١١٢٨

(1) Il résulte des renseignements placés par Berbrugger au n° 4, que le n° 5 a été donné au Musée par M. Brasqui, en mai 1842.

(2) Ce nom doit s'écrire رقية Rokia.

Tout ce qui n'est pas Dieu (qu'il soit exalté!) est périssable !

Ceci est le tombeau de la défunte qui avait été gardée avec soin,

De la perle tenue cachée et dérobée soigneusement aux regards (1),

Arkia, fille du défunt El-Hadj (2) Ahmed,

Fils d'Abd El-Latif. Que la miséricorde de Dieu soit sur elle !
Année 1128.

Cette épitaphe de jeune fille n'offre, on le voit, aucun intérêt historique. Mais elle constitue un fort beau spécimen de l'épigraphie funéraire des Algériens, et à ce titre, elle mérite bien de figurer dans les collections de notre musée. On trouvera ci-après l'autre stèle de cette tombe virginale qu'ont détruite les travaux exécutés pour la transformation des alentours de la ville. Quant à l'année 1128, elle a commencé le 27 décembre 1715 et fini le 15 décembre 1716.

N° 5 bis. Inscription arabe en relief; cinq lignes; beau type oriental, parfaitement exécuté; stèle en marbre; mêmes dimensions que la précédente; jolies sculptures. (Inédite).

هو الله الحى الدائم الباقي
لا اله الا الله محمد رسول الله
سبحان من قهر العباد يالموت القاهرة
نسالك اللهم يا ذا الجود الباهرة
ان تغفر ذنبها يوم يكون العيوب ظاهرة

Il est Dieu, le Vivant, l'Eternel, le Survivant.

Il n'y a de dieu que Dieu, Mohammed est l'envoyé de Dieu !

(1) Ces qualificatifs indiquent qu'il s'agit d'une vierge.

(2) On sait que c'est le titre que prennent les musulmans qui ont accompli le pèlerinage de la Mecque et de Médine.

Que soit proclamée la louange de celui qui courbe les hommes sous la mort irrésistible !

Je te demande, ô mon Dieu, ô toi qui possèdes la bonté éclatante,

de pardonner ses péchés (1), le jour où les mauvaises actions seront apparentes.

Ce mechehed de tête appartient à la même tombe que le précédent, comme le prouve l'identité de l'écriture, de l'exécution, de la forme, des dimensions et de l'ornementation. Le catalogue du musée n'en fait pas mention. Je lui ai donné le n° 5 bis.

Albert DEVOLUX.

A suivre.

(1) Les péchés d'elle. Le pronom indique qu'il s'agit d'une femme.
